Jeux Olympiques Sion 2026 Votation cantonale du 10 juin 2018

Délégation du Conseil d'Etat aux Jeux Olympiques Conférence de presse

16 mai 2018



Introduction

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

Contenu de la présentation

- Sur quoi vote-t-on ? (Roberto Schmidt)
- ✓ Précisions sur le projet (Frédéric Favre)
- ┛ Pourquoi les Jeux Olympiques en Valais ? (Christophe Darbellay)
- Conclusion (Frédéric Favre)



Sur quoi vote-t-on?

Roberto Schmidt, chef du DFE

Question soumise au vote

▲ Acceptez-vous la décision du Grand Conseil du 9 mars 2018 concernant le soutien financier du canton du Valais à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver « Sion 2026 » ?

Recommandation de vote

- ▲ Le Parlement et le Gouvernement valaisans recommandent le oui. En session de mars 2018, le Grand Conseil a accepté la décision par
 - 101 oui
 - 22 non
 - · 5 abstentions.



Sur quoi vote-t-on?

Roberto Schmidt, chef du DFE

Contenu de la décision du Grand Conseil soumise au vote

- ✓ Soutien financier à hauteur de 100 millions de francs maximum, soit :
 - 60 mios au maximum pour les infrastructures pérennes situées en Valais
 - 40 mios au maximum pour les frais de sécurité

Conditions:

- retrait du soutien du canton si le dossier devait changer de façon à mettre en danger son équilibre financier
- représentation du canton dans les processus décisionnels et de surveillance des instances d'organisation des JO
- collaboration du comité d'organisation avec les ORP et les hautes écoles pour les emplois
- gouvernance au service du développement durable et fondée sur une gestion efficiente des ressources
- · respect des normes sociales et salariales en vigueur



Projet Sion 2026

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

- Soutien du Conseil d'Etat, car il s'agit d'une candidature :
 - à taille humaine
 - qui utilise au maximum les infrastructures déjà existantes
 - axée sur le développement durable
 - porteuse d'un engagement social et éthique
 - prometteuse pour l'économie, l'innovation et le tourisme
 - · raisonnable du point de vue financier
- Projet qui se distingue des éditions précédentes des JO (pas de gigantisme)
- Nouvelle vision du CIO qui a changé de cap avec son Agenda 2020 (dépenses réduites, sensibilité aux aspects sociaux et environnementaux, plus de souplesse vis-à-vis des régions hôtes)



Un projet à taille humaine

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

- ▲ Concept basé sur des infrastructures existantes dans plusieurs cantons (pas de constructions inutiles)
- En Valais :
 - Pistes de fond de la Vallée de Conches
 - Patinoires de Viège et Champéry
 - Pistes de ski de Crans-Montana et de Thyon/Veysonnaz
 - Centre des loisirs (Feriendorf) de Fiesch
 - Stade de Tourbillon à Sion
 - CERM à Martigny



Un projet à taille humaine

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

▲ Le montant <u>maximum</u> de CHF 60 mios mis en votation n'est destiné à financer que des infrastructures pérennes situées en Valais.

| Travaux prévus en Valais (en l'état actuel) | | |
|--|---|-------------------|
| Vallée de Conches | Centre nordique | 12 mios |
| Fiesch | Rénovation du centre des loisirs | 20 mios |
| Crans-Montana | Terrassement, enneigement artificiel stade d'arrivée (seulement si installation fixe) | 9 mios 30 mios |
| Thyon/Veysonnaz | Terrassement | 4 mios |
| Réserve | | 6 mios |
| Total (à charge de la Confédération, du canton, des communes et de | | 81 mios |

Total (à charge de la Confédération, du canton, des communes et de tiers)

Accord de principe soumis aux communes

Communes: 40% / Canton + Confédération + tiers: 60%



Un projet à taille humaine

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

- ▲ Le canton du Valais prévoit une participation <u>maximale</u> de 40 millions de francs pour les frais de sécurité. Cela couvre :
 - les besoins supplémentaires de sécurité en Valais en raison des JO (par rapport aux besoins habituels), soit 18 millions de francs selon l'estimation de la Police cantonale ;
 - la participation à certaines dépenses de sécurité communes sur le plan intercantonal ;
 - une marge de réserve.



Un projet à taille humaine

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

- ✓ Les coûts totaux de sécurité publique sont estimés à 303 millions de francs. La Confédération prend en charge 129 millions de francs.
 - Ce budget se fonde sur une expertise confiée par la Confédération à deux anciens commandants de polices cantonales, en collaboration avec les officiers de planification des polices cantonales concernées.
- ▲ La Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a confirmé que les Jeux Olympiques étaient réalisables en termes de sécurité.
- ▲ La Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) a précisé que :
 - « les interventions des forces de police provenant des cantons non organisateurs ni membres du concordat latin seront indemnisées conformément à la convention IKAPOL ou sur la base d'une convention « JO Sion 2026 » que chaque canton sera libre de signer et qui pourrait prévoir un tarif préférentiel, voire le principe de gratuité à l'instar de l'engagement EURO 08 ».
- ✓ Les frais de sécurité privée (dans le périmètre des sites olympiques), sont compris dans le budget organisationnel des Jeux.

INTON DII VALAS

Un projet à taille humaine

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

- Pas de participation du canton au budget organisationnel (infrastructures provisoires, cérémonies, sécurité privée sur les sites, personnel, équipements, etc.)
- Ce budget de 1.7 milliard de franc est couvert par la participation financière de la Confédération, par le CIO et par des recettes liées à l'organisation.
 - Une réserve de 215 mios est également prévue, en cas de besoin, à charge de la Confédération.
 - Le budget devrait encore baisser de 200 à 300 mios grâce aux économies liées aux mesures de l'Agenda 2020.
 - Une assurance sera de plus conclue avec une couverture de 300 mios de francs en cas d'éventuel déficit.
- ▲ L'Etat du Valais est prêt à co-signer le contrat de ville-hôte, qui pourra prévoir la délégation de l'organisation des Jeux à une association et des garanties limitées.

NTON DU VALAIS

Développement durable

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

- Poursuite de la démarche d'accompagnement de la FDDM, sur mandat de l'Etat du Valais et de la commune de Sion
 - Recommandations qui couvrent toutes les dimensions du développement durable (écologique / social / économique)
 - Grille d'analyse élaborée et structurée autour des cinq thématiques exigées par le CIO: infrastructures et sites naturels, approvisionnement et gestion des ressources, mobilité, travailleurs, climat (env. 50 questions)
 - Processus qui s'inscrit dans la durée : premières évaluations complétées au fur et à mesure du développement du projet
- ✓ Stratégie de durabilité au-delà des Jeux, notamment grâce à la Fondation pour l'héritage olympique, dotée de 100 millions de francs (projets spécifiques pour matérialiser l'héritage des Jeux)



Pourquoi les JO en Valais?

Christophe Darbellay, chef du DEF

Retombées en termes d'image

· Rayonnement mondial, vitrine planétaire

Accroissement important attendu de l'activité sportive

- Engouement populaire et dynamisme des adhésions aux clubs sportifs
- Bénéfices pour la santé publique

Retombées économiques et emplois

- 2 milliards de francs injectés dans notre économie
- Nouvel élan pour un tourisme quatre saisons
- 1.5 à 2.4 mios de nuitées de la période de préparation à la fin des JO
- 434 à 707 mios de francs de dépenses des visiteurs pendant les JO
- Chiffre d'affaires global estimé entre 4.24 et 5.25 milliards de francs
- Retombées fiscales d'environ 200 millions de francs
- 1750 emplois (pour l'organisation des JO) 6000 emplois (volume de travail généré par les JO)



Pourquoi les JO en Valais?

Christophe Darbellay, chef du DEF

▲ Fédération autour d'un projet

- Rôle de catalyseur, d'accélérateur de mutations d'importance
- Opportunité de développer et de tester de nouveaux concepts et produits

« Héritage » pensé sur la durée

- 100 millions de francs investis dans une Fondation pour l'héritage olympique
- Infrastructures utilisées au-delà des Jeux Olympiques
- Projets spécifiques mis en place appelés à durer

▲ Engagement social et éthique

• Jeux Paralympiques (synergies avec le campus santé et la suva)



Conclusion

Frédéric Favre, président de la délégation du CE aux JO, chef du DSIS

- ▲ Chance unique à saisir
- Retombées importantes
- Pas de gigantisme
- Pas de constructions inutiles
- ▲ Budget maîtrisé
- ▲ Risques limités

